

DECHARGE DE RESPONSABILITE A LA LOCATION D'UNE MOTOCYCLETTE LEGERE (50 à 125 cm3)

Je soussigné, Mme / Mlle / M, demurant
.....
et locataire d'une motocyclette légère (2 ou 3 roues de 50 à 125 cm3) auprès de la société
..... certifiée être en règle avec l'article R221-8 du Code de la Route, et atteste
sur l'honneur :

Etre titulaire du permis A ;

ou Etre titulaire du permis B depuis au moins deux ans, avoir suivi une formation pratique dispensée par un établissement ou une association agréés et être en mesure de présenter « l'attestation de suivi de formation à la conduite des motocyclettes légères » convenablement renseignée ;

<p style="text-align: center; font-size: small;">ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION A LA CONDUITE DES MOTOCYCLETTES LEGERES ET DES VEHICULES DE LA CATEGORIE L5e</p> <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 80px; margin: 0 auto; text-align: center; line-height: 80px; font-size: x-small;">Photo</div> <p>Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____ À : _____ Date d'obtention de la catégorie B du permis : _____ N° du permis de conduire : _____ Signature du titulaire : _____</p>	<p style="font-size: x-small;">Avertissement : l'attestation est valable sur le seul territoire national et doit être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en complément du permis de conduire en cours de validité.</p> <p>Nom de l'organisme de formation : _____ N° d'agrément : _____ N° SIREN ou SIRET : _____ Adresse : _____ Tél et e-mail : _____ Attestation délivrée le : / / _____ Signature du titulaire de l'agrément et cachet de l'organisme ayant dispensé la formation : _____</p>
---	--

ou Etre titulaire du permis B depuis au moins deux ans et pouvoir justifier de la pratique de la conduite d'une motocyclette légère au cours des cinq années précédant le 1er janvier 2011 en disposant d'un relevé d'informations établi par un assureur qui démontre que j'ai eu la qualité de conducteur de ce type de véhicule au cours de ces cinq années.

Par la présente, j'atteste avoir été parfaitement informé de la nécessité de présenter à toute réquisition des agents de l'autorité compétente, en application de l'article R. 233-1 du code de la route, l'attestation de formation ou le relevé d'informations mentionnés ci-dessus (sauf Permis A), en même temps que le permis de conduire en cours de validité : à défaut, **je suis passible d'une amende de 4ème classe (135 €).**

En outre, dans le cas où je ne respecterai pas cette réglementation, je note que la société m'ayant loué la motocyclette légère ne pourra en aucun cas être tenue responsable des conséquences directes et indirectes de mon infraction : en particulier j'admets encourir une déchéance de l'assurance du loueur en cas de sinistre.

Fait à

Signature du locataire :

(précédé de la mention « lu et approuvé »)

Le